

Rappels des risques :



- Blessure voire décès de collaborateurs
- Destruction de matériel, bâtiments

L'essentiel à retenir

- Déclencher, alerter, attaquer ou évacuer

Mesures de prévention

1- Déclencher le dispositif
d'alarme du bâtiment.

- Déclencheur manuel :
- Tout autre dispositif mis en place dans l'emprise



Obligatoire EE

SITE

2- Alerter le PCP
(Poste Central de Protection)
FIXE **18 ou 112**
Portable **02.33.95.55.00**

- Indiquer le lieu du sinistre.
- Donner votre nom.
- Indiquer le nombre et l'état des éventuelles victimes.
- Préciser la nature de l'incendie (bois, gaz, hydrocarbure...).
- Ne raccrocher jamais en premier.

NON

Vous êtes capable
d'attaquer le feu ?

OUI

3- Attaquer le feu sans vous
exposer au danger en
utilisant l'extincteur

Types de feux	Extincteurs					
	Eau	Eau + additif	Mousse	Poudre BC	Poudre ABC	CO ₂
Feu sec / solide	oui	oui	non	non	oui	non
Feu gras / liquide	non	oui	oui	oui	oui	oui
Feu de gaz	non	non	non	oui	oui	oui
Feu d'auxiliaires de cuisson	non	non	non	non	non	oui
Feu de métaux	POUDRE SPECIALE					
Feu d'origine électrique	oui	oui	oui	oui	oui	oui

En cas d'incendie - Rôle des Equipiers de
1ere intervention, rondiers, témoins

4- **Confiner** en fermant les
portes derrière soi

5- **Evacuer** en empruntant les chemins
d'évacuation et **informer** le
responsable d'emprise des actions
engagées

6- **Informer du retour possible à
son poste de travail** après
décision du gestionnaire
d'emprise

Les chemins d'évacuation sont matérialisés par
les panneaux suivants :



Obligatoire EE

Rédacteur :
Conseiller de Prévention

Vérificateur :
Expert Incendie
Visa : ACQUIS

Approbateur :
DHSE

Date : 25/05/2021
VISA : ACQUIS
Original à SM/HSE